

En réponse à une simple proposition de ma part, et qui n'avait absolument rien d'impératif ou même de pressant, vous avez, par une souscription unanime, décrété la fondation complète et définitive du collège de Valleyfield. Vos offrandes, avec celles qu'elles auront suscitées, le mettent en effet à même, sans déranger son fonctionnement régulier, de constituer pour une époque rapprochée, un capital suffisant pour se libérer, tout à fait, à temps voulu, de telle sorte que désormais on n'a pas à s'inquiéter de ses dettes, même en tenant compte des développements que pourront nous imposer de nouvelles dépenses.

Vous avez donc en réalité fondé le collège de Valleyfield.

Cet acte de générosité offre ceci de remarquable qu'il a été accompli non par quelques-uns seulement, mais par tout le clergé diocésain, uni dans une même pensée commune, et prouvant une fois de plus combien l'éducation lui est une œuvre chère, et ce que peuvent réaliser pour elle des ressources modestes, quand la charité et le zèle concentrent leur action sur un même objet.

Votre exemple a eu, et continuera d'avoir des imitateurs parmi les laïques ; un bon nombre désireux de contribuer à l'œuvre du collège, et voulant s'assurer les avantages spirituels promis en retour, ont déjà offert leur souscription ; d'autres viendront et bientôt l'entreprise si heureusement commencée par vous sera un fait accompli.

Il me reste à bénir la Providence de m'avoir inspiré la pensée de faire appel à votre pieuse générosité, et à vous offrir à vous-mêmes, mes chers collaborateurs, mes plus vifs et plus sincères remerciements. Je demande au